

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2012

ANNEXE A LA DELIBERATION
VOIE PUBLIQUE - ORGANISATION DU STATIONNEMENT
MISE EN ŒUVRE - AUTORISATION

TARIFS DU STATIONNEMENT PAYANT

Stationnement payant de surface :

- en zone de courte durée : 1,20 € / h avec un minimum de transaction de 0,60 € (correspondant à une durée de stationnement de 30 minutes) et une linéarité des tarifs par paliers de 5 minutes (0,10 €) jusqu'à 2 h,

- en zone de moyenne durée : 1 € / h avec un minimum de transaction de 0,50 € (correspondant à une durée de stationnement de 30 minutes) et une linéarité des tarifs par paliers de 15 minutes (0,25 €) jusqu'à 4 h.

Stationnement résidentiel de surface :

- délivrance du macaron annuel : gratuite,
- forfait hebdomadaire : 3,50 € la semaine,
- forfait journalier : 1 €.

Stationnement en ouvrage : parkings municipaux non concédés :

(parkings de l'Hôtel de Ville, du Vieux-Marché et de la Haute Vieille Tour)

Stationnement en ouvrage	Tarifs horaires	Jusqu'à 1 h	2,00 €
		Jusqu'à 2 h	4,00 €
		Jusqu'à 2 h 30	4,50 €
		Jusqu'à 3 h	5,00 €
		Jusqu'à 3 h 30	5,50 €
		Jusqu'à 4 h	6,00 €
		Jusqu'à 5 h	6,50 €
		Jusqu'à 6 h	7,00 €
		Jusqu'à 9 h	7,50 €
		Jusqu'à 12 h	9,00 €
		Jusqu'à 15 h	11,00 €
		Jusqu'à 24 h	13,00 €
		Par tranche de 24 h	13,00 €
	Ticket perdu	13,00 €	
	Abonnements Trimestriels	Permanent (24 x 7)	300,00 €
		Permanent jour (lundi au vendredi : 7 h à 21 h)	210,00 €
		Nuit standard (17 h 30 à 9 h 30, dimanches et fériés)	90,00 €
		Permanent moto (24 x 7)	135,00 €
		Permanent moto jour : (lundi au vendredi : 7 h à 21 h)	90,00 €
		Nuit standard moto (17 h 30 à 9 h 30, dimanches et fériés)	45,00 €
		Permanent vélo (sous réserve de disponibilité de l'offre)	5,00 €
	Forfaits	Soirée (19 h à 3 h)	2,00 €
		Hôtelier (17 h 30 à 10 h 30)	6,00 €
		Commerce (mardi et jeudi de 16 h à 19 h)	2,00 €
		Permanent (semaine)	45,00 €
		Nuit (semaine)	12,00 €
		Permanent moto (semaine)	12,00 €
		Permanent vélo (semaine)	1,00 €